

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT

De la MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE RAVILLE

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
10	10	8

L'an deux mil vingt-cinq, le 25 mars à vingt heures le Conseil Municipal de Raville s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire.

Date de la convocation

14/03/2025

Présents : BECKER Cyrille - BECKER Mélanie - BERGER Delphine - DUCLERMORTIER Denis - ERHARD André - GOBILLOT Matthieu - URBAN Michel - TROSZCZYNSKI Céline

Absent excusé : BENOIT Pierre - ZIPPEL Florianne

Nombre de Procuration : 0

DCM 04/2025 : AFFECTATION DU RESULTAT - BUDGET GENERAL 63300.

Le conseil municipal, après avoir entendu et approuvé ce jour le compte administratif de l'exercice statuant sur le résultat de fonctionnement dudit exercice et constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de : **174 133.75 €**

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

RESULTAT DE L'EXERCICE : **50 286.22€**

RESULTAT ANTERIEUR REPORTE : **132 847.53 €**

SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT :

excédent (excédent de financement) : **252 9844.23 €**

AFFECTATION REPORT EN FONCTIONNEMENT R002 : 174 133.75 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité POUR, approuve l'affectation du résultat de fonctionnement en report de fonctionnement.

Fait à RAVILLE, le 25/03/2025

conforme au registre

« Certifiée exécutoire »

Le Maire,
Michel URBAN



La secrétaire de séance
Marie-Pierre CHLOUP SURMELY



AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **CONSEIL MUNICIPAL**

sous la présidence de **M. Michel URBAN**

et approuvé ce jour le compte administratif de l'exercice 2024
statuant sur le résultat de fonctionnement de l'exercice 2024
Constatant que le compte administratif présente :

X un excédent de fonctionnement de 174 133.75 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit:

A) RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe +(excédent)	+	50 286.22
B) INTEGRATION DE RESULTATS (LE CAS ECHEANT)..... des anciens budgets annexes , précédé du signe + ou - (déficit)	+	0.00
C) RESULTAT ANTERIEUR REPORTE ligne 002 du compte administratif , précédé du signe + ou - (déficit)	+	123 847.53
D) RESULTAT A AFFECTER = A+B + C (hors restes à réaliser)	+	174 133.75
E) SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT		
Déficit (besoin de financement) ...D001.....	-	0
Excédent (excédent de financement) ...R001.....	+	252 984.23
F) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT		
Besoin de financement	-	11 664.00
Excédent de financement	+	0.00
G) BESOIN DE FINANCEMENT = E + F		0.00

DECISION D'AFFECTATION		
1- AFFECTATION EN RESERVES R 1068 en investissement..... (au minimum couverture du besoin de financement F)		0.00
2- REPORT EN FONCTIONNEMENT R002		174 133.75
(résultat à affecter ligne D moins ligne 1 ci-dessus)		

0.00 €

Délibéré par le **Conseil Municipal** Date de convocation: **14 mars 2025**

VOTES:

Nombre de membres en exercice:	10	Contre	0
Nombre de membres présents :	8	Abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés:	8	Pour	8

soire, compte tenu de la réception en Sous-Préfecture le **28 mars 2025**
et de la publication le **28 mars 2025**

A **Raville** le **28 mars 2025**

Le/la Maire,
Michel URBAN



Handwritten signature